



RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Exercice 2020





Rapport annuel du délégataire

Ce document a été :

	Nom et fonction	Date
Etabli par	M. DA ROSA COELHO (Responsable service ANC)	
Vérifié par	T. LE BIS (Chef de secteur)	
Vérifié par	L. DAOUDAL (Chef de centre)	

Liste de diffusion

Le Président de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden.



Sommaire

	Pages
1 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE	4
1.1 LES CHIFFRES CLES	4
1.2 LES FAITS MARQUANTS.....	8
1.3 RÉGLEMENTATION.....	9
2 BILAN DE L'ACTIVITÉ	11
2.1 LES CONTRÔLES PÉRIODIQUES DU BON FONCTIONNEMENT.....	11
3 BILAN DE L'ACTIVITÉ	18
3.1 LES CONTRÔLES DE CONCEPTION DES INSTALLATIONS NEUVES.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
3.2 LES CONTRÔLES DE RÉALISATION DES INSTALLATIONS NEUVES.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
3.3 LES CONTRÔLES DE CÉSSIONS IMMOBILIÈRES.....	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
4 COMPTE ANNUEL 2020 DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION	34
5 PERSPECTIVES DE L'ANNÉE 2021.....	35

Rapport annuel du délégataire

1 LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

1.1 Les chiffres clés

Synthèse des contrôles réalisés

Commune	Interventions réalisées	Exercice 2019	Exercice 2020
GOURLIZON	Nombre d'installation	464	464
	Contrôles de conception	9	6
	Contrôles de réalisation	9	7
	Contrôles de bon fonctionnement	15	2
	Contrôles de cession immobilière	7	4
GUILER SUR GOYEN	Nombre d'installation	291	292
	Contrôles de conception	9	4
	Contrôles de réalisation	5	7
	Contrôles de bon fonctionnement	8	1
	Contrôles de cession immobilière	1	4
LANDUDEC	Nombre d'installation	441	444
	Contrôles de conception	10	8
	Contrôles de réalisation	7	6
	Contrôles de bon fonctionnement	8	1
	Contrôles de cession immobilière	7	4
PEUMERIT	Nombre d'installation	397	399
	Contrôles de conception	8	7
	Contrôles de réalisation	2	7
	Contrôles de bon fonctionnement	13	3
	Contrôles de cession immobilière	10	6
PLOGASTEL SAINT GERMAIN	Nombre d'installation	610	611
	Contrôles de conception	6	7
	Contrôles de réalisation	7	5
	Contrôles de bon fonctionnement	3	0
	Contrôles de cession immobilière	8	4
PLONEOUR LANVERN	Nombre d'installation	928	935
	Contrôles de conception	27	30
	Contrôles de réalisation	17	18
	Contrôles de bon fonctionnement	34	5
	Contrôles de cession immobilière	5	5



Rapport annuel du délégataire

Commune	Interventions réalisées	Exercice 2019	Exercice 2020
PLOVAN	Nombre d'installation	552	553
	Contrôles de conception	9	11
	Contrôles de réalisation	5	6
	Contrôles de bon fonctionnement	9	6
	Contrôles de cession immobilière	6	9
PLOZEVET	Nombre d'installation	1528	1533
	Contrôles de conception	29	27
	Contrôles de réalisation	25	26
	Contrôles de bon fonctionnement	105	10
	Contrôles de cession immobilière	5	2
POULDREUZIC	Nombre d'installation	979	988
	Contrôles de conception	19	26
	Contrôles de réalisation	13	18
	Contrôles de bon fonctionnement	7	5
	Contrôles de cession immobilière	24	12
TREOGAT	Nombre d'installation	344	347
	Contrôles de conception	8	10
	Contrôles de réalisation	2	10
	Contrôles de bon fonctionnement	26	2
	Contrôles de cession immobilière	3	4

Rapport annuel du délégataire

Envoyé en préfecture le 14/10/2021

Reçu en préfecture le 14/10/2021

Affiché le

ID : 029-242900710-20210930-202109_CO88_41B-AU



Information sur les créances irrécouvrables.

NC

Nombre de réclamations écrites.

Défaut/retard encaissement : 0

Rapport annuel du délégataire

Bilan des actions du délégataire pour assurer l'information et l'accueil dans les conditions fixées par le présent contrat.

- 1 référent : **Magali DA ROSA COELHO**
- 1 bureau d'accueil à Pont l'Abbé ouvert **tous les jours du Lundi au Vendredi de 8 h à 18 h**
- 1 service clientèle SAUR joignable **tous les jours du Lundi au Vendredi de 8 h à 18 h**
- 1 boîte e-mail : anc29@saur.com

Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif.

Hypothèse : 2.2 habitants/habitation

Soit environ 13 024 habitants desservis par le service public d'ANC.

Indice de mise en œuvre de l'Assainissement Non Collectif

A - Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	
30	Pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif	
30	Pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien, conformément à l'article 4 de l'arrêté susmentionné	
B - Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service		
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	

Il s'agit d'un indicateur descriptif qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : Le tableau B est pris en compte seulement si le total obtenu dans le tableau A est égal à 100.

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service est de **80**.



Détail de l'actualisation des tarifs au 1^{er} Janvier 2020 pour les tarifs de l'ANC

Contrôle de conception	
Part SAUR	20.92 € HT
Part Collectivité	27.25 € HT
Contrôle de réalisation	
Part SAUR	67.99 € HT
Part Collectivité	30.95 € HT
Contre-visitte de contrôle de réalisation	
Part SAUR	67.99 € HT
Contrôle de Bon fonctionnement	
Part SAUR	43.93 € HT
Part Collectivité	27.73 € HT
Contrôle de Cession immobilière	
	141.84 € HT
Contre-Visite de Cession immobilière	
	32.73 € HT

1.2 Les faits marquants

↳ Contrôles de bon fonctionnement :

Poursuite des contrôles sur l'ensemble du territoire.

Rapport annuel du délégataire

1.3 Réglementation

LOI SUR L'EAU ET LE MIEUX AQUATIQUES DU 20/12/2006 (LEMA)

● **Code de la Santé Publique (CSP) :**

Article L. 1331-1-1 sur les obligations du propriétaire de l'immeuble :

Les immeubles non raccordés au réseau public de collecte des eaux usées sont équipés d'une installation d'ANC dont le propriétaire fait régulièrement assurer l'entretien et la vidange par une personne agréée par le Préfet, afin d'en garantir le bon fonctionnement.

● **Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) :**

Article L. 2224-7 sur le Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Tout service assurant tout en partie des missions de contrôle initial et Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien (pour les installations existantes), Contrôle de conception et Contrôle d'exécution (pour les installations neuves ou à réhabiliter), des missions d'entretien et de travaux de réalisation et de réhabilitation des installations ANC et entre autre d'assurer le traitement des matières de vidanges, est un Service Public d'Assainissement.

Art. L. 2224-8 sur les obligations de la Commune :

Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations d'ANC ; elles effectuent ce contrôle au plus tard le 31 décembre 2012 (contrôle initial), puis selon une périodicité qui ne peut pas excéder dix ans (contrôle de bon fonctionnement et d'entretien).

● **ARRETES DU 27/04/2012**

Arrêté relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'ANC.

Il concerne les opérations suivantes :

- le contrôle des installations neuves : au niveau du projet d'ANC (contrôle de conception) et de la réalisation des travaux d'ANC (contrôle d'exécution)
- la délivrance au pétitionnaire d'une attestation de conformité du projet d'ANC préalablement au dépôt d'une demande de permis de construire lorsqu'une nouvelle installation d'ANC est prévue.
- le contrôle des installations existantes et la vérification de l'absence de risques environnementaux et de dangers sanitaires, selon une périodicité fixée par la collectivité responsable du SPANC

● **DEUX ARRETES DU 7 SEPTEMBRE 2009**

Arrêté du 7 Septembre 2009 modifié par l'arrêté du 3 Décembre 2010

Il définit les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges, le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'ANC

Rapport annuel du délégataire

Arrêté du 7 Septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 Mars 2012

Il fixe les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2 kg/j de DBO5, il précise que :

- les filières d'ANC sont constituées d'un ouvrage de prétraitement et d'un ouvrage de traitement, soit de type traditionnel avec traitement par le sol, soit faisant appel à un autre procédé soumis à agrément par les ministères.
- les vidanges des ouvrages sont réalisées par des vidangeurs agréés par le préfet.

● ARRETES DU 22/06/2007 (installation > 20 EH)

Arrêté relatif au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5. Cet arrêté a fait l'objet d'une révision et doit être abrogé au 1^{er} janvier 2016 par l'arrêté du 21 juillet 2015.

● LOI GRENELLE 2 DU 12/07/2010

Code de la construction et de l'habitation

A partir du 01/01/2011, en cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, le vendeur doit ajouter au dossier technique de son bien, le diagnostic d'ANC daté de moins de trois ans. En cas de risque sanitaire et environnemental avéré (suite au contrôle d'ANC), le nouveau propriétaire est obligé de réaliser les travaux de rénovation dans un délai d'un an après l'acte d'achat.

● DTU 64.1

Préconisation technique de mise en place d'une filière d'assainissement autonome pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales.

Rapport annuel du délégataire

2 BILAN DE L'ACTIVITE

2.1 Les contrôles periodiques du bon fonctionnement

2.1.1 Déroulement de la mission

Préparation du listing

Un listing des installations d'assainissement non collectif est dressé à partir des abonnements d'eau potable de la commune croisés avec les données cadastrales.

Envoi des avis de passage

Un avis de passage est envoyé 10 à 15 jours avant l'intervention chez le particulier. Cet avis de passage est adressé à l'abonné et indique la date de passage ainsi que le créneau horaire.

Visite chez le particulier

Le contrôle porte sur les points suivants :

- L'existence d'une installation d'assainissement non collectif et sa composition,
- La vérification du bon état des ouvrages, de leur ventilation et de leur accessibilité,
- La vérification du bon écoulement des effluents jusqu'au dispositif d'épuration,
- La vérification de l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse et de graisses à l'intérieur du bac dégraisseur,
- La vérification visuelle de la qualité du rejet en milieu superficiel,
- La vérification du bon entretien des installations.

Lors du passage, des conseils d'entretien sont donnés au particulier suivant l'état des ouvrages.

Gestion des absences et des refus

Dans le cas d'une absence, un avis de passage est laissé notifiant le jour, l'heure et le motif ainsi qu'un numéro de téléphone à contacter pour fixer un autre rendez-vous.

Si à ce second passage, il est constaté une nouvelle absence un second avis est déposé.

Remise des rapports de visite

Les observations, lors des opérations de contrôle, ont fait l'objet d'un rapport de visite qui est remis au propriétaire à l'issue du contrôle ou de la facturation.

Mise à jour du listing des abonnés du SPANC

A l'issue des visites le listing des abonnés du SPANC est mis à jour en retirant ceux qui ne sont pas concernés (compteur agricole, raccordés au réseau collectif ou maison non habitable, ...).

Rapport annuel du délégataire

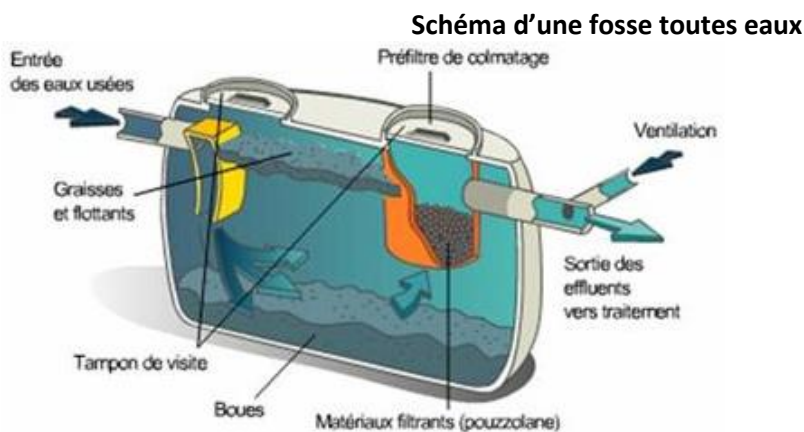
2.1.2 Contrôle de bon fonctionnement

2.1.2.1 Le prétraitement des eaux usées

Présentation des différents ouvrages de prétraitement :

- **Le bac à graisses** : il est destiné à la rétention des matières solides, graisses et huiles contenues dans les eaux ménagères. Il évite le risque de colmatage des canalisations d'évacuation. Il est préconisé lorsque la fosse toutes eaux est à plus de 10 mètres de l'habitation. Son volume utile est généralement au moins égal à 200 litres pour la desserte d'une cuisine et de 500 litres si toutes les eaux ménagères transitent par le bac.
- **La fosse septique** : elle est destinée à la collecte, la liquéfaction et la rétention des matières solides. Elle reçoit uniquement les eaux vannes. Cet équipement est remplacé aujourd'hui par la fosse toutes eaux.
- **La fosse toutes eaux** : elle est destinée à la collecte, à la liquéfaction partielle des matières polluantes contenues dans les eaux usées et à la rétention des matières solides et des déchets flottants. Elle reçoit l'ensemble des eaux usées domestiques.

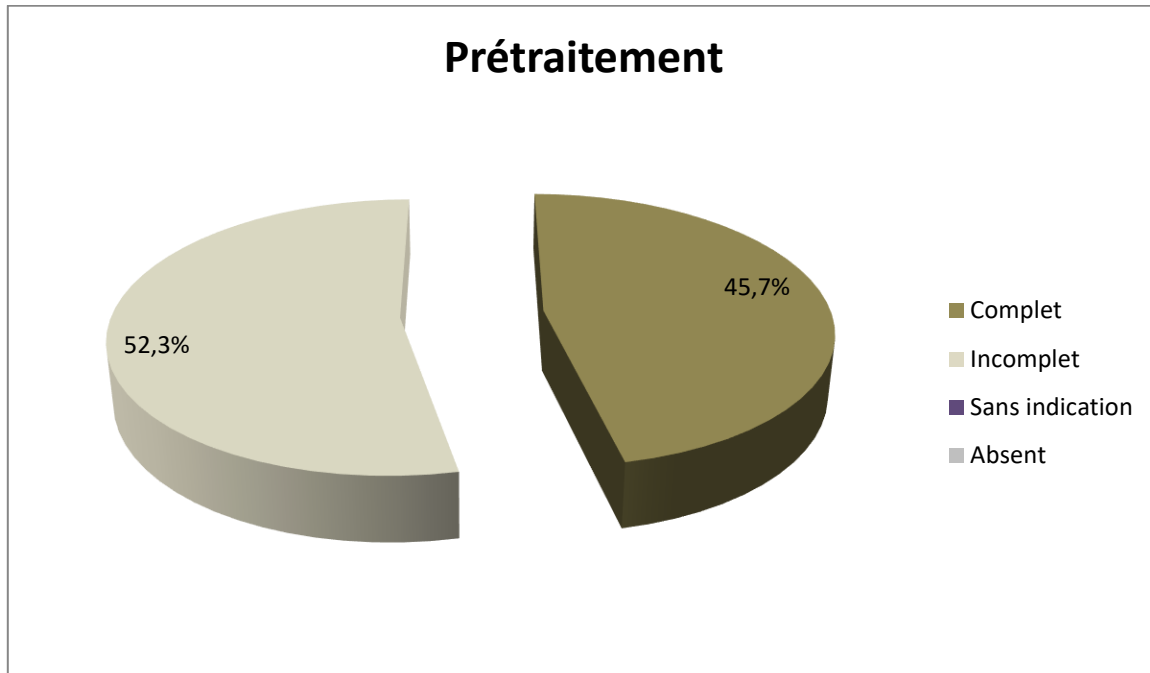
D'autre part, pour protéger le système de traitement aval il faut rajouter un préfiltre indicateur de colmatage qui retiendra les matières en suspension.



Rapport annuel du délégataire

Constat :

	Nombre	Pourcentage
Complet	16	45.7%
Incomplet	19	52.3%
Sans indication	0	0
Absent	0	0
TOTAL	35	100 %



- **Prétraitement complet** : prétraitement de l'ensemble des eaux usées (au minimum eaux vannes et eaux de cuisine),
- **Prétraitement incomplet** : prétraitement d'une partie des eaux usées,
- **Prétraitement absent** : aucun prétraitement des eaux usées,

Rapport annuel du délégataire

2.1.2.2 Le traitement des eaux prétraitées

Présentation des différents ouvrages de traitement :

- ▶ **Tranchées d'épandage (sol perméable):** ce système est constitué de canalisations de dispersion placées à faible profondeur dans des tranchées gravillonnées qui permettent l'infiltration lente des effluents prétraités sur une importante surface et leur épuration par les micro-organismes du sol. Ainsi, le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.
- ▶ **Filtre à sable vertical non drainé (sol trop perméable):** ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant les effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée par le sol en place.
- ▶ **Filtre à sable vertical drainé (sol peu perméable) :** ce système est constitué d'un lit de matériaux sableux recevant des effluents prétraités. L'épuration est réalisée par le sable et les micro-organismes fixés autour des granulats. L'évacuation est assurée en milieu superficiel.
- ▶ **Terre d'infiltration (sol perméable avec une nappe affleurante) :** le terre est constitué d'un massif sableux hors sol. L'épuration se fait à travers le sol reconstitué surélevé par rapport au terrain naturel. Le terre utilise donc un système granulaire comme système épurateur et le sol en place comme moyen dispersant.
- ▶ **Lit à massif de zéolite (filtre compact pour des surfaces limitées) :** ce système est constitué d'un lit de matériaux filtrants à base de chabasite, placé dans une coque étanche. Il se compose de deux couches, une granulométrie fine (0.5 – 2mm) en profondeur et une granulométrie plus grossière (2 – 5mm) en surface.
- ▶ **Autres dispositifs nouvellement agréés :** certaines mini stations d'épurations, filtre à fibres de coco, filtre à base de laine de roche...

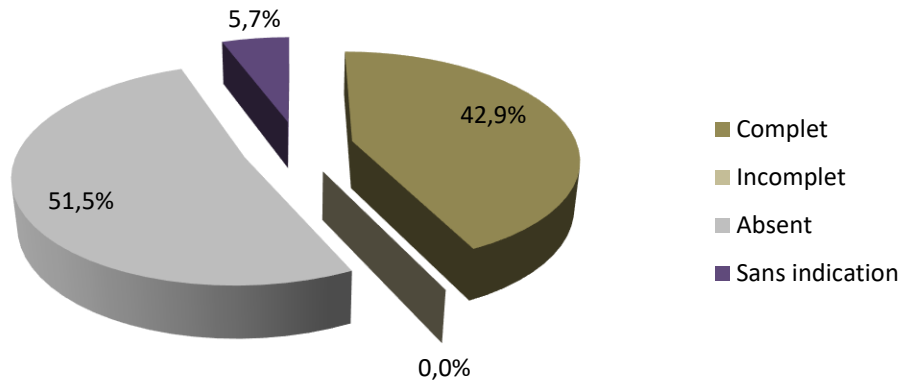
Constat :

	Nombre	Pourcentage
Complet	15	42.9%
Incomplet	0	0%
Absent	18	51.5%
Sans indication	2	5.7%
TOTAL	35	100 %



Rapport annuel du délégataire

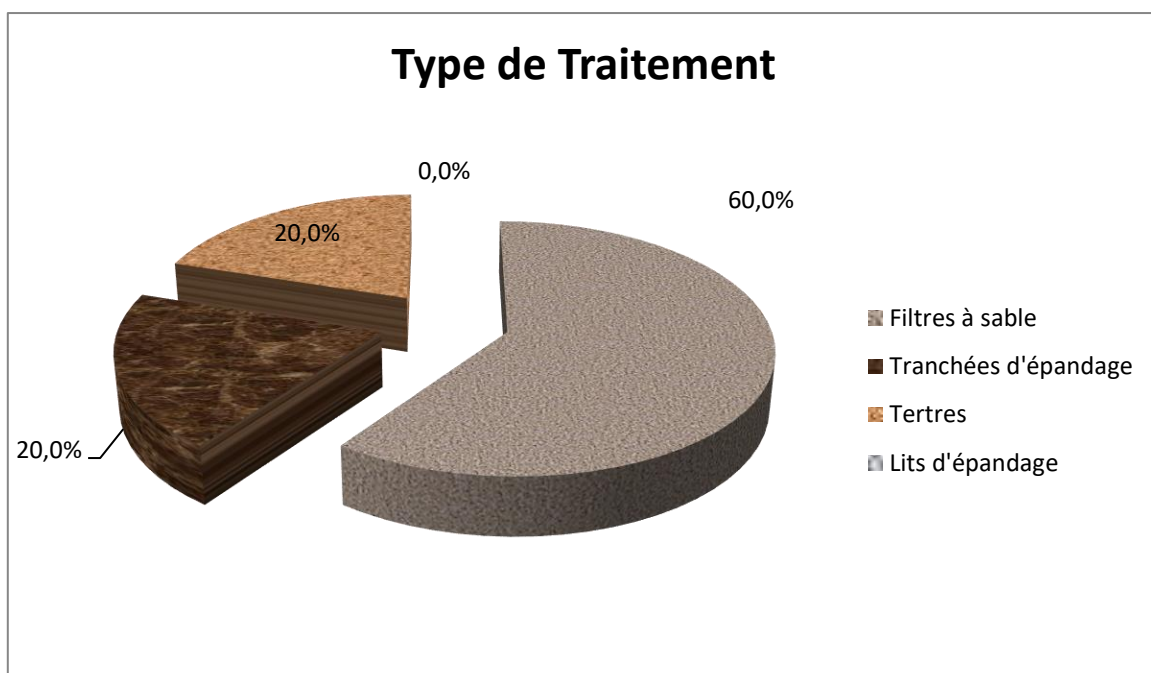
Traitement



- **Traitement complet** : traitement de l'ensemble des eaux prétraitées
- **Traitement incomplet** : traitement d'une partie des eaux prétraitées ou dysfonctionnement
- **Traitement absent** : Aucun traitement des eaux prétraitées (il s'agit généralement des installations avec puisard).

Type de traitement (complets)

	Nombre	Pourcentage
Filtre à sable	9	60%
Tranchées d'épandage	3	20%
Tertre	3	20%
Lit d'épandage		
TOTAL	15	100 %



Rapport annuel du délégataire

2.1.2.3 Classement des installations et réhabilitation

Le classement des installations est établi en fonction de critères :

- ✚ Description de la filière (filière complète ou incomplète)
- ✚ Les conditions de fonctionnement (dispositif défectueux ou bon état de fonctionnement)
- ✚ Impact sur l'environnement
- ✚ Impact sur la salubrité.

Classement des installations contrôlées en 2020 :

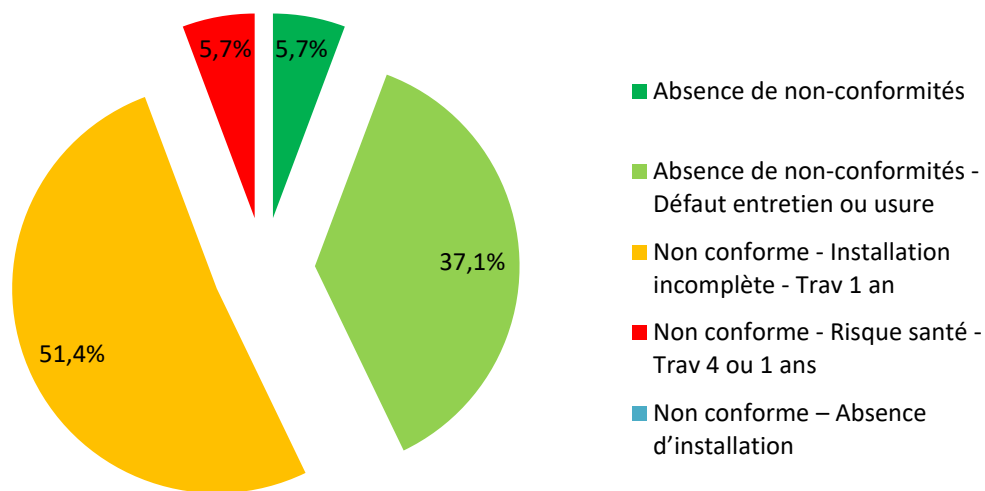
	Nombre	Pourcentage
Absence de non-conformités	2	5.7%
Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure	13	37.1%
Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an	18	51.4%
Non conforme - Risque santé - Trav 4 ou 1 ans	2	5.7%
Non conforme – Absence d'installation	0	0%
Absents	0	0%
TOTAL contrôlés (sans les absents)	35	100 %

Classement des installations contrôlées en 2020 par commune :

	Absence de non-conformités	Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure	Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an	Non conforme - Risque santé - Trav 4 ou 1 ans	Non conforme – Absence d'installation	Absents	TOTAL
GOURLIZON	0	1	1	0	0	0	2
GUILER SUR GOYEN	0	1	0	0	0	0	1
LANDUDEC	0	0	1	0	0	0	1
PEUMERIT	0	1	2	0	0	0	3
PLOGASTEL ST GERMAIN	0	0	0	0	0	0	0
PLOUNEOUR-LANVERN	0	2	2	1	0	0	5
PLOVAN	1	3	2	0	0	0	6
PLOZEVET	1	2	7	0	0	0	10
POULDREUZIC	0	2	2	1	0	0	5
TREOGAT	0	1	1	0	0	0	2
TOTAL	2	13	18	2	0	0	35

Rapport annuel du délégataire

Contrôles de bon fonctionnement



2.1.2.4 Liste des non-conformes avec obligation de travaux sous 4 ans ou 1 an

Commune	Rue	Nom	Parcelle
PLONEOUR LANVERN	LECH REN	INDIVISION GOASCOZ	174000ZD0211
POULDREUZIC	9 RUE DE QUIMPER	KERSUAL	225000AD0277

Les installations existantes sont considérées non conformes avec obligation de travaux dans les cas suivants :

- installations présentant des dangers pour la santé des personnes
- installations présentant un risque avéré de pollution de l'environnement

Le courrier de notification a été transmis à l'utilisateur le jour du contrôle. Il informe celui-ci de son obligation de mettre en conformité son installation **sous maximum 4 ans ou 1 an maximum en cas de vente**. (Article 4 de l'arrêté du 27 Avril 2012).

2.1.2.5 Liste des refus

Aucun refus pour 2020

Rapport annuel du délégataire

3 BILAN DE L'ACTIVITE

3.1 LES CONTROLES DE CONCEPTION

3.1.1 Déroulement de la mission

Tous travaux en rapport avec l'assainissement non collectif doivent faire l'objet d'un contrôle de conception.

Par arrêté préfectoral en date du 16 septembre 1997, toute demande d'autorisation doit être accompagnée d'une étude de définition de filière.

Les dossiers, transmis à nos services par les services d'urbanisme de chaque commune, font l'objet d'un contrôle dont le principe est le suivant :

Vérification sur la base d'un plan de masse à l'échelle indiquant l'emplacement de chaque ouvrage et de son environnement ainsi qu'un descriptif des caractéristiques essentielles du terrain :

- ✚ De l'adéquation de la filière proposée avec l'aptitude des sols,
- ✚ Du respect des prescriptions techniques réglementaires selon les textes en vigueur,
- ✚ Du bon emplacement du dispositif sur la parcelle.

Les techniciens en charge des contrôles de conception sont **Mathieu BRABAN, BIHANNIC Julien et Magali DA ROSA COELHO** .

Nombre de contrôles sur la commune de GOURLIZON :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de 6.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
THEBAULT	KEVIN	KERGAGEN	Conforme
ROLLAND	GILDAS	LE BOURG	Conforme
CLEMENT	JULIEN	ROUTE DU STANG	Conforme
MAIRIE DE GOURLIZON	STADE MUNICIPAL	RUE DU STADE	Conforme
DOARE	VINCENT	3 RUE DES PINS	Conforme
SERPA BATUCA	JOAQUIM	4 RUE DU STADE	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de GUILER SUR GOYEN :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de 4.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
COLIN	ERIC	KERSALIOU	Conforme
KERNOA	JORDAN	LOTISSEMENT PARK AR STEIR	Conforme
LE GALL	ANTHONY	KERNERBEN	Conforme
GLOAGUEN	DAVID	LOT PARK AR STEIR - LOT 12	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de LANDUDEC :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de 8.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
LE FLOC H	SANDRINE	COSQUER TY VARLEN	Conforme
BALCON / GOASCOZ	GEOFFREY / GAELLE	HAMEAU DE GUERVEUR	Conforme
PERON	YANN / KATIA	HAMEAU DE GUERVEUR LOT 4	Conforme
BETROM	CEDRIC	KERIVIN	Conforme
PHILIPPE	LOIC	PONT CLEGUER AR BAR	Conforme
GALAND	NICOLAS	POUL AR MARQUIS	Conforme
BOURHIS	FLORIAN	3 HAMEAU DE GUERVEUR	Conforme
VIDAL	PIERRE	8 KERSTRIDIC	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PEUMERIT :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de 7.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
CHICO	JULIEN	DERLES	Conforme
TRIBOT LASPIERE	GILLES	KERLOAZEC	Conforme
LE BERRE ARNAUD	LE FLOCH AURELIE	KERNEBRAT	Conforme
BIZIEN	NICOLAS	KERSCAO	Conforme
FILIPPIG	MARC	SAINT JOSEPH	Conforme
LAGADIC	JEAN-PIERRE ET MICHELE	SAINT JOSEPH	Conforme
SERVAIS	MIKAEL	TROYON	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLOGASTEL ST GERMAIN :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **7**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
SCI FELIDAE		KERANDOARE	Conforme
BOURVEAU	XAVIER	KERDEURNEL VIHAN	Conforme
BERRIVIN	ANNIE	KERLERON VIAN	Conforme
SCI KERAVERN VRAS	MR BOURVEAU XAVIER	LIEU-DIT KERAVERN VRAS	Conforme
GLATRE	JULIEN	LIEU DIT KERANDOARE	Conforme
MAIGNE	NICOLAS	TY GLAS	Conforme
BLONDE	VINCENT	10 TOURNE ICI	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PLONEOUR LANVERN :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **30**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
GOBRY	STEPHANE	ALLEE DE TY BOUT - KERMORVAN	Conforme
SANCHEZ	JEROME	ALLEE DE TY BOUT - KERMORVAN	Conforme
VIALA	CHARLES	FAO YOUEN	Conforme
JEANNE	ARNAUD	HENT AR CHAPEL	Conforme
CARIOU	RONAN	KERAVEL	Conforme
BEST	CELIA	KERAZAN	Conforme
KERAVEL / CLECH	YANNICK / YAEL	KERAZAN	Conforme
PETIBON CHRISTOPHE	JARNOUX BERANGERE	KERAZAN	Conforme
BUISSON	NICOLAS	KERCHASTEL	Conforme
HOQUET	QUENTIN	KEREON VIAN	Conforme
DUMENNIL	STEREN	KEREON VOEL	Conforme
LE BERRE	FABRICE	KERESQUEN	Conforme
PLION / DONNART	CHARLES / MANON	KERFOULARD	Conforme
COLLINS	LYNDA	KERGONIAN	Conforme
LEBRANCHU	THOMAS	KERISTIC	Conforme
PICHARD	ALDERIC	KERSAUX	Conforme
GONIDEC	NICOLAS	KERVILLOC	Conforme
TOULEMONT	MARINE	LE HELLEN	Conforme
PRADEAU	STEPHANE	LE HELLES	Conforme
CORNOU	RONAN	LE ROZ	Conforme
CORNOU	RONAN	LE ROZ	Conforme
HELLEUX	THIERRY	LE STANG	Conforme
SAMUEL MARTIN	CLAIRE	LE STANG	Conforme
VETTER	CAROLINE	LESBERVET	Conforme
VIGOUROUX	JEAN YVES	LESBERVET	Conforme
BUANNIC	RONAN	PENNAGUER	Conforme
LE COMPES	GILLES / GHISLAINE	PENSCOURIC	Conforme
SCI SGP	MR PICHAVANT GAUTIER	TACHEN AR GROAS	Conforme
GOURRET	ARNAUD	12 LE HELLES	Conforme
WACHEUX	PASCAL / MARINE	7 IMPASSE DE MEIL HASCOET	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLOVAN :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **11**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
LEFEBVRE/COCHOU	GUILLAUME / JULIE	CRUGOU	Conforme
ALMAGRIDA	LAURENT	HENT AVEL MOR - LOT 1	Conforme
STEPHAN	YANNICK ET JUSTINE	KERVOALEN	Conforme
LANTHIEZ	THIBAUT	KERYOUEN	Conforme
LE BERRE	SEBASTIEN	MEIL MOAN	Conforme
BALOUIN	VINCENT	MOULIN DE PONTALAN [ALLAN]	Conforme
HELGUEN	MONIQUE	TREFRANC	Conforme
PHILIPPS	CHRISTIAN / NICOLE	TREFRANC	Conforme
BATTENDIER	JEAN-LOUIS	TY NANCIEN	Conforme
COIC	PATRICE	VINY	Conforme
SCI ODET	MR MEKDJIAN	10 IMPASSE DE L'ESTRAN PAULD TREBANNEC	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PLOZEVET :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **27**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
VIGOUROUX	BERNARD / CHRISTINE	ALLEE DES CHATAIGNIERS	Conforme
VOYEAUD	KYNAN	BRUMPHUEZ	Conforme
GARCIA	EMMANUEL	CHEMIN DE KERGOLIER	Conforme
KERVAREC	ROGER	KERGABET	Conforme
GENTRIC	THIERRY / MICHELE	KERONGARD NABADES	Conforme
LE ROUX	HUBERT	KERREROU	Conforme
LAGADIC	CLAUDE	KERREST	Conforme
QUEGUINER	NICOLAS	LANVORAN	Conforme
BESCOND	GWENHAEL	LESPLOZEVET	Conforme
LESCOP	ELISABETH	RUE DE MENEZ GORED	Conforme
ESTEBE	THOMAS / CAROLE	RUE DES COURLIS	Conforme
VIGOUROUX	JEAN BAPTISTE	RUE DES COURLIS - LOT B	Conforme
LAPIQUE	OLIVIER	RUE DES EMBRUNS	Conforme
LAPIQUE	OLIVIER	RUE DES EMBRUNS	Conforme
CORRE ROUSSEL	JEAN YVES	RUE DU MENHIR	Conforme
BOENNEC	ANTHONY	1 POULGADIG	Conforme
GUEGAN	MICKAEL / ISABELLE	18 KERGOLIER	Conforme
SCI MO		18 RUE PORS POULHAN	Conforme
LADAN	FRANCOIS RENE	19 RUE DE L OCEAN	Conforme
WELL	STEPHANE	21 RUE DE ST DEMET	Conforme
MADEJOWSKI	OLIVIER	28 CHEMIN DE PENVINY	Conforme
ROHOU	ADELAIDE	28 LESNEUT	Conforme
ROUSSEAU	FANNY	29 LEZAVREC	Conforme
LE CORRE	CHRISTOPHE	30 RUE DU MENHIR	Conforme
DANIEL WRIGHT	KEVIN / TIPHAINE	33 RUE DE LA BAIE	Conforme
ROLLINGER/ SENECHAL	FRANCOIS / REGINE	4 IMPASSE DE KERGOLIER	Conforme
LE COEUR	FABIENNE	5 MENEZ KERGUELEN	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de POULDREUZIC :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **26**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
COEURDEVEY	BRUNO	BEL AIR	Conforme
CIBULKA	RAOUL	HAMEAU DE MESMEUR	Conforme
GOULM	JEAN BAPTISTE	HAMEAU DE MESMEUR	Conforme
MARLE	KEVIN	KERNOEL	Conforme
DILOSQUET	TONY	KERSABILIC	Conforme
TESSIER	PATRICK	KERSIBILIC	Conforme
CARIOU OMAEL ET	GATEAU MANON	KERVRIEC	Conforme
AUGRAS	FLORIAN	MESMEUR	Conforme
BENOIT	SANDRINE	MESMEUR	Conforme
JEZEQUEL	JULIEN	MESMEUR	Conforme
INDIVISION LE COZ		MORIOU	Conforme
ANSQUER	MARGUERITE	RUE DES CORMORANS	Conforme
SCI LJ LAGADIC / JAOUEN	GUEWENN ET MAEVA	SAOUDUA	Conforme
LE MARTELOT	YVES	TREGONETER	Conforme
YSNEL	CHRISTINE	TREGONETER	Conforme
FILLIN	JACQUES	100 RUE DE LA MER	Conforme
LE DREZEN	CLAUDE	11 RUE DES HIRONDELLES	Conforme
TAILHARDAT	JEAN BAPTISTE	22 MORVE	Conforme
LOUSSOUARN	MATHIEU	24 TREGONETER	Conforme
DORFFER	GERARD	39 RUE DE LA MAIRIE	Conforme
RUIZ	GINETTE	3E RUE DE KERFEUNTEUN - LABABAN	Conforme
DEVAUX	OLIVIER	5 SCUER	Conforme
GASCON	QUENTIN	51 RUE DE PLOZEVET	Conforme
DEVILLAIRE	MARIE	70 PENDREFF	Conforme
LAZENNEC	DAVID	81 ROUTE DE PLOZEVET	Conforme
JOLEC	DENIS	83 RUE DE PLOZEVET - KERVRIEC	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de TROGAT :

Le nombre de contrôles de conception pour l'année 2020 est de **10**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
POTIER	MICKAEL	KERGROAS	Conforme
GRAFFE	PIERRE-YVES	LE MENEZ	Conforme
MADRE	LOUIS	LE MINVEN	Conforme
MARTEL	DAVID	MENEZ HUELLA	Conforme
DUPUIS	FLORENCE	MINVEN	Conforme
ROIG	ALEXANDRE	12 GRAND RUE	Conforme
OPAC	QUIMPER	2 IMPASSE DES COQUELICOTS	Conforme
RUZ	VINCENT	4 HENT POUL FEUNTEUN	Conforme
OPAC	QUIMPER	4 IMPASSE DES COQUELICOTS	Conforme
BROUWER	ERIC	6 RUE DE LA FONTAINE	Conforme

Rapport annuel du délégataire

3.2 LES CONTROLES DE REALISATION

3.2.1 Déroulement de la mission

Ce contrôle a pour but de vérifier la bonne exécution des travaux avant remblaiement conformément à l'étude de filière et à la réglementation en vigueur.

Nombre de contrôles sur la commune de GOURLIZON :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de 7.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
KERVAREC	ANNIE	KERYAVEN	Conforme
LE FAOU	ARMEL	KERZERVEN	Conforme
KERNINON	MAXIME	MENEZ MEUR	Conforme
PICHAVANT	CLAUDE	26 RUE DE LA MAIRIE	Conforme
PICHAVANT	CLAUDE	28 RUE DE LA MAIRIE	Conforme
DOARE	VINCENT	3 RUE DES PINS	Conforme
SERPA BATUCA	JOAQUIM	4 RUE DU STADE	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de GUILER SUR GOYEN :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de 7.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
GLOAGUEN	PHILOMENE	LOTISSEMENT PARK AR STEIR	Non Conforme
DUCHESNE	LAURENT	STANG CORZOU BIHAN	Non conforme
LE GALL	ANTHONY	KERNERBEN	Non conforme
MIGNON	DENIS	LESCUZ HUELLA	Conforme
BIZEUL	LUCETTE	1 HENT AR GORRE	Conforme
POGEANT		2 RUE DU CENTRE BOURG	Conforme
DERU	ANNE-LAURE	LEURANBOYOU	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de LANDUDEC:

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **6**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
SCI LE GUILGUIFFIN		CHATEAU DU GUILGUIFFIN	Conforme
RANNOU	THIERRY	KERBOLU	Non Conforme
LE CORRE	NICOLAS	COUMOLEC	Conforme
MELLE	CORINNE	HAMEAU DE GUERVEUR - LOT 12	Conforme
DAGORN	JEAN MARC	LOTISSEMENT AR HOAT	Conforme
PHILIPPE	LOIC	PONT CLEGUER AR BAR	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PEUMERIT :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **7**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
CARADEC	JEAN LOUIS	BREMILLEC	Non conforme
TRIBOT LASPIERE	GILLES	KERLOAZEC	Conforme
PLOUZENNEC	FLORENCE	LANVREON	Conforme
SERVAIS	MIKAEL	TROYON	Conforme
TONDA	XAVIER	KERNEBRET	Conforme
CARADEC	JEAN-LOUIS	BREMILLEC	Conforme
AVE RONAN ET	LEGORJU MARION	TY GARDE	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLOGASTEL ST GERMAIN :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de 5.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
BERRIVIN	ANNA	LIEU-DIT KERANDOARE	Conforme
BIRD	MARYVONNE	RULANN VRAS	Conforme
BERRIVIN	ANNA	KERANDOARE	Conforme
BOURVEAU	XAVIER	KERDEURNEL	Non Conforme
GLATRE	JULIEN	LIEU DIT KERANDOARE	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PLONEOUR LANVERN :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de 18.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
HOQUET	QUENTIN	KEREON VIAN	Non Conforme
LE CLEACH	SEBASTIEN	LESTREGUEOC	Non Conforme
SANCHEZ	JEROME	ALLEE DE TY BOUT - KERMORVAN	Conforme
TOURMEL ANTHONY ET	DAOULAS LOLA	COZMANER	Conforme
LE DONGE	JEAN LUC	CREAC H IRVIN	Conforme
LEGRAND	QUENTIN	CRENIAT VRAS	Conforme
CAM	TADHIA	IMPASSE DE PENHOAT	Conforme
LE BRETON	VIRGINIE	KERALLAN	Conforme
RENCK	ROMAIN	KERALLAN	Conforme
DUMENNIL	STEREN	KEREON VOEL	Conforme
PICHARD	ALDERIC	KERSAUX	Conforme
HELLEUX	THIERRY	LE STANG	Conforme
SAMUEL MARTIN	CLAIRE	LE STANG	Conforme
VIGOUROUX	JEAN YVES	LESBERVET	Conforme
PAUGAM	OLIVIER	MENEZ YEUN	Conforme
BUANNIC	RONAN	PENNAGUER	Conforme
VINTER/ LE NIVET	CYRIL/CHRISTELLE	5 HENT AR SKOL	Conforme
LE ROCH	JOANNA	RUNEVEZ	Conforme

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLOVAN :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **6**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
ALMAGRIDA	LAURENT	HENT AVEL MOR - LOT 1	Conforme
SCI ODET	MR MEKDJIAN	10 IMPASSE DE L'ESTRAN - PAULD TREBANNEC	Non Conforme
STEPHAN	YANNICK ET JUSTINE	KERVOALEN	Conforme
LANTHIEZ	THIBAUT	KERYOUEEN	Conforme
CARADEC	MICHEL	TREBANNEC	Conforme
HELGUEN	MONIQUE	TREFRANC	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de PLOZEVET :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **26**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
LE NOZERH	EMILE	RUE DU MOULIN	Conforme
BOUSSEMARY	JEAN SAMUEL	KERBERENNES	Non Conforme
CAMPEON	MAURICE	PENNANGOAT HUELLA	Non Conforme
CAMPEON	MAURICE	PENNANGOAT HUELLA	Non Conforme
LE GOUILL	PATRICK	39 ROUTE DE PONT L ABBE	Non Conforme
GALARD / COUILLANDEAU	CHLOE / PATRICE	CHEMIN DU LAVOIR	Conforme
FEUILLET	ALAN / CAROLINE	ESTREVE DU	Conforme
BADIE	CHRISTOPHE	GORREQUER	Conforme
LE BERRE	DIDIER	IMPASSE DES BRUYERES	Conforme
LAGADIC	CLAUDE	KERREST	Conforme
JAMIN	PASCAL	MENEZ KERQUELEN	Conforme
STRULLU / ALBO	JEAN JACQUES / BRIGITTE	MENEZ KERMAO - COAT PIN	Conforme
BAUDELLOT	MICHELLE	PEN AR PONT	Conforme
BOSSER	ERWAN	RUE MENEZ GORED	Conforme

Rapport annuel du délégataire

BOENNEC	ANTHONY	1 POULGADIG	Conforme
LEROUET	NORBERT	13 RUE MENEZ GORED	Conforme
ELLENA	PATRICK	14 PELLAN HUELLA	Conforme
WELL	STEPHANE	21 RUE DE ST DEMET	Conforme
TOURNOIS	PATRICK	24 KERBINOU	Conforme
ROUSSEAU	FANNY	29 LEZAVREC	Conforme
DANIEL WRIGHT	KEVIN / TIPHAINE	33 RUE DE LA BAIE	Conforme
GEFFROY	MARIE PAULE	4 CHEMIN DE KERGOLIER	Conforme
ROLLINGER / LESENECHAL	FRANCOIS / REGINE	4 IMPASSE DE KERGOLIER	Conforme
LE COEUR	FABIENNE	5 MENEZ KERGUELEN	Conforme
TOURNOIS	PATRICK	24 KERBINOU	Conforme
GROLLEAU	JEAN MARIE	7 HAMEAU DE L'OCEAN	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de POULDREUZIC :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **18**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
DORFFER	GERARD	39 RUE DE LA MAIRIE	Conforme
PLOUHINEC	ALAIN	RUE DE KERUGUEL	Conforme
BIDEAU	YVES	ESTREVET HASTEL	Conforme
ROHOU	DAVID	ESTREVET HASTELL	Conforme
MARLE	KEVIN	KERNOEL	Conforme
RANNOU	SEBASTIEN	KERVRIEC	Conforme
COLIN	LUDOVIC	ROUTE DE KERUGUEL	Conforme
TANNOU	ERWAN	TREGONGUEN	Conforme
FILLIN	JACQUES	100 RUE DE LA MER	Conforme
SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION		13 RUE DE CROAS VAO	Conforme
TAILHARDAT	JEAN BAPTISTE	22 MORVE	Conforme
MOUNY	PAUL	26 RUE DE LA MAIRIE	Conforme

Rapport annuel du délégataire

SA HLM AIGUILLON CONSTRUCTION		39-42 RUE DE LA MAIRIE	Conforme
GASCON	QUENTIN	51 RUE DE PLOZEVET	Conforme
DEVILLAIRE	MARIE	70 PENDREFF	Conforme
MARLE	KEVIN	1 KERNOEL	Conforme
TURGOT	ANTHONY	KERSABILIC	Conforme
LAZENNEC	DAVID	81 ROUTE DE PLOZEVET	Conforme

Nombre de contrôles sur la commune de TREGAT :

Le nombre de contrôles de réalisation pour l'année 2020 est de **10**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
GOLOMER	SOPHIE	ESTREVET GLAZ	Conforme
MOYANO	PHILIPPE	KERGROAS	Conforme
POTIER	MICKAEL	KERGROAS	Conforme
GRAFFE	PIERRE-YVES	LE MENEZ	Conforme
DUPUIS	FLORENCE	MINVEN	Conforme
ECKER	OLIVIER	10 RUE DU STADE	Conforme
ROIG	ALEXANDRE	12 GRAND RUE	Conforme
OPAC	QUIMPER	2 IMPASSE DES COQUELICOTS	Conforme
OPAC	QUIMPER	4 IMPASSE DES COQUELICOTS	Conforme
TORGUE	ALAIN / THERESE	9 RUE ABBADIE	Conforme

3.3 LES CONTROLES DE CESSIONS IMMOBILIERES

3.3.1 Rappels réglementaires

Depuis le 1er janvier 2011, lors de la vente d'un bien immobilier non raccordé au réseau collectif, un nouveau diagnostic vient compléter le Dossier des Diagnostics Techniques (DDT) précisé à l'article article L271-4 du Code de la Construction.

Rapport annuel du délégataire

Ce diagnostic a pour but d'évaluer la conformité de l'installation individuelle d'assainissement, et les éventuels risques pour la santé et l'environnement. Il est établi par la commune par le biais du SPANC.

En cas de non-conformité de l'installation individuelle d'assainissement au moment de la signature de l'acte authentique de vente, l'acquéreur disposera d'un délai d'un an pour effectuer les travaux de mise en conformité (article L271-4 du code de la construction).

Nombre de contrôles sur la commune de GOURLIZON :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **4**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
SELLIN	NICOLAS	2 IMPASSE DE TY BRAS	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
LOTRIAN	PHILIPPE	3 ROUTE DE PLONEIS	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
MAZEAUD	GUILLAUME	38 LOTISSEMENT DE BELLEVUE	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
HORELLOU	FABIENNE	7 PLACE DE L'EGLISE	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Nombre de contrôles sur la commune de GUILER SUR GOYEN :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **4**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
KEROUREDAN	GWENAEL / MAGALI	LEURAMBOYOU	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
KERSAUDY	JEAN-NOEL	1 HENT GWILER	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
NUYAOUET	DANIELLE	2 HENT KREIZ AR VORC'H	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
KEROUREDAN	DIDIER	8 PLACE DE L'ECOLE	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de LANDUDEC :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **4**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
CALVEZ	DOMINIQUE	KERVERRET	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
ALANOU	DIDIER	3 RESIDENCE AR HOAT	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
SIMON	JOSIANNE	33 RUE ANDRE FOY	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
BOLZER	ALBERT	KERROET VIAN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Nombre de contrôles sur la commune de PEUMERIT :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **6**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
GUERMEUR	MICHEL	KERNEBRAT	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
LARNICOL	GUY	KERVOELIC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
KERAVEC	CLOTILDE	LANVREON	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
SCI LEUBIN		LESMADEC	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
LAUTRIDOU PHILIPPE	NAPOLEON MARIE	TY GARDE	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
LE PAPE	ERIC	14 TY AR MOOR	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure

Nombre de contrôles sur la commune de PLOGASTEL SAINT GERMAIN :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **4**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
SICOLI	BEATRICE	KEROUANQUEN	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
DROUET	GIOVANNA	13 IMPASSE DU KASTEL	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
GOGORA	JEROME	16 LIEU-DIT KERANDOARE	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
SCHOOLS		MOULIN DE PONTELLEC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLONEOUR LANVERN :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de 5.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
DANIEL	ANDRE	COAT GUEGUEN	ANC CI - Non conforme - Risque santé - Trav 4 ou 1 ans
BODOLEC	PASCAL	KERAOU	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
GOYAT		MEJOU ROZ	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
BOULIS	PATRICK	MOULIN DU FAO	ANC CI - Non conforme - Risque santé - Trav 4 ou 1 ans
LE BORGNE	ERWAN	4 COATELLEN	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure

Nombre de contrôles sur la commune de PLOVAN :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de 9.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
SUCCESSION YANNIC	CORENTIN	FEUNTEUN VERO	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
CORRE	JEAN-YVES	KERVON	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
SCI KERYERE	TANNIOU P.	KERYERE NEVEZ	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
ALANOU	CHRISTIAN	PAPEREZ	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
HASCOET	PIERRE	PRAD GLAZ	ANC CI - Non conforme - Risque santé - Trav 4 ou 1 ans
KOLENSKI	ELIANE	ROZ LANGUIDOU	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
LEMOINE	BRUNO	RU VEIN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
RAPHALEN	DESIRE	TREBANEC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
RAPHALEN	DESIRE	TREBANNEC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Rapport annuel du délégataire

Nombre de contrôles sur la commune de PLOZEVET :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **2**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
AUTRET	FABIENNE	KERVERN VIAN	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
SARL KER HOLIDAYS	M. THIOLLIER	PALUD PELLAN	ANC CI - Absence de non-conformités

Nombre de contrôles sur la commune de POULDREUZIC :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de **12**.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
BOUVIER FLORENCE ET	REDON JANICK	KERDELEC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
POTREL CHRISTOPHE ET	LE HENAFF KATY	KERLEFFRY	ANC CI - Absence de non-conformités
BUREAU	BRIGITTE	KERSABILIC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
PELLE	HELENE	LEZAU	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
SCI KERVORDEN		LIEU-DIT KERVORDEN	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
KEROUEDAN	DENISE	19 RUE DE TY CORN LABABAN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
HOERMANN	ETHELBERT	20 RUE DE KERFEUNTEUN LABABAN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
CASANOVE	STEPHANE	24 RUE DE KERFEUNTEUN LABABAN	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
MORVAN	LIONEL	3 CITE DE KERVIZIGOU	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
SARL LE LOCH	LE LOCH GUENAEL	35 RUE DE PLOZEVET	ANC CI - Absence de non-conformités - Défaut entretien ou usure
HAMELIN	FRANCOIS	3A RUE DE KERFEUNTEUN - LABABAN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
LE CORRE	YVON	40 RUE DE PLOZEVET	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an



Nombre de contrôles sur la commune de TREGAT :

Le nombre de contrôles d'installation dans le cadre des cessions immobilières pour l'année 2020 est de 5.

Nom	Prénom	Adresse terrain	Avis
LE BRUN	FRANCOIS	KERGUENOL	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
PIERCHON	GUY	LAHADIC	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
DELATTRE	LAURENT	LE MENEZ	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
INDIVISION LE BERRE		LE MINVEN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
INDIVISION LE BERRE		LE MINVEN	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
GOUZIEN	MARIE-THERESE	PENLAND	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an
HASCOET	EMILIE	7 RUE DE LA MER	ANC CI - Non conforme - Installation incomplète - Trav 1 an

Rapport annuel du délégataire

4 COMPTE ANNUEL 2020 DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION

SAUR

10/06/2021

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION ANNEE 2020

(en application du décret du 14 mars 2005)

GESTION DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Région **OUEST**
 Centre **FINISTERE**
 Département **FINISTERE**
 Collectivité **CCHPB ANC**

LIBELLE	En milliers d'Euros	Année 2019	Année 2020	Ecart en KEur
PRODUITS		33,1	13,7	-19,4
Exploitation du service		19,8	8,3	
Collectivités et autres organismes publics		13,4	5,4	
CHARGES		83,5	35,8	-47,8
Personnel		57,7	24,2	
Sous-traitance, matières et fournitures		0,0	0,1	
Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles (1)		0,1		
Autres dépenses d'exploitation		10,1	4,3	
- Télécommunications, poste et télégestion		0,1		
- Engins et véhicules		9,6	4,0	
- Informatique		0,2	0,2	
- Locaux		0,1		
- Divers		0,1		
Contribution des services centraux et recherche		1,8	0,8	
Collectivités et autres organismes publics		13,4	5,4	
- Part collectivité		13,4	5,4	
Charges relatives investissements du domaine privé		0,1	0,1	
Pertes sur créances irrécouvrables & contentieux		0,5	0,8	
RESULTAT AVANT IMPOT		-50,4	-22,1	28,3
RESULTAT		-50,4	-22,1	28,3

(1) Si Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles :
 y compris redevance domaniale: département, région, Etat et redevance d'occupation du
 domaine public de la collectivité.

Conforme à la circulaire FP2E du 31/01/2006
 Réf: 120-023002 -299827 -24 2020120

(2) Si Annuités emprunt collectivité prises en charge :
 comprennent: annuités d'emprunt, amortissements droits d'exploitation et charges financières contractuelles.



5 PERSPECTIVES DE L'ANNEE 2021

- ▶ Les contrôles de l'existant :
 - Poursuivre les contrôles de bon fonctionnement sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes.

- ▶ Les contrôles de conception/réalisation :
 - Respect de la réglementation en vigueur
 - Respect des délais

- ▶ Les contrôles de cessions immobilières :
 - Respect de la réglementation en vigueur
 - Respect des délais